

Français à l'étranger

a) Quelle est la situation des français qui souhaitent rentrer et ne le peuvent pas, à l'instar de ce qui se passe au Maroc, en Tunisie et au Portugal. Combien étaient-ils au départ (en global). Combien aujourd'hui ? Jusqu'à quand pour rentrer ?

Nous devons **distinguer, d'une part, les Français qui sont actuellement en déplacement temporaire à l'étranger et, d'autre part, ceux qui ont leur résidence habituelle en dehors de l'espace européen.**

- a. Aux premiers, nous leur recommandons de **prendre toutes les mesures nécessaires pour rentrer rapidement en France** dans le cadre des liaisons commerciales qui restent opérationnelles, en agissant avec le sens des responsabilités et le sang-froid nécessaire.

Pour faciliter leur retour, le Ministre a demandé à toutes les compagnies aériennes et aux tour-opérateurs et voyagistes de participer à cet effort collectif exceptionnel, en maintenant aussi longtemps que possible leurs lignes ouvertes vers la France, et en modérant leurs prix.

Le Ministre est en lien régulier avec ses homologues étrangers pour obtenir l'autorisation de liaisons aériennes spéciales pour le retour des Français en déplacement temporaire hors d'Europe. **Il s'est notamment entretenu à plusieurs reprises notamment avec ses homologues marocain et tunisien pour résoudre la situation des ressortissants bloqués dans ces pays.** S'agissant du Maroc par exemple, où près de 20 000 Français se sont retrouvés soudainement sans solution de retour vendredi dernier, déjà plus de 13 000 ont pu rentrer, plusieurs autres milliers restent en attente d'un retour et nous continuons à nous mobiliser.

Notre mobilisation est totale pour permettre à nos compatriotes de rentrer en France rapidement. C'est vrai dans le cas du Maroc, c'est vrai en Tunisie, dans le Golfe, ce sera vrai partout où cela est nécessaire, en nous assurant pour le moment que les liaisons commerciales puissent être utilisées partout où elles sont possibles.

Nous avons obtenu plusieurs prolongations des autorisations de vols commerciaux. Les compagnies françaises particulièrement Air France et Transavia proposent des solutions de retour aux passagers français bloqués au Maghreb. Les vols partent à vide à l'aller; au retour, tous les sièges sont proposés.

- b. **S'agissant des Français qui ont leur résidence habituelle en dehors de l'Europe,** nous leur recommandons, dans les 30 jours à venir, d'éviter autant que possible les déplacements internationaux, et notamment de chercher à revenir sur le territoire national. A moins que des raisons impératives ne les y contraignent.

Ils sont environ 2 millions inscrits dans nos consulats comme résidents à l'étranger. Ceux qui ne sont pas inscrits seraient plus d'un million et demi, avec une présence variable selon les continents.

Ceux qui pour des raisons liées à leurs conditions sanitaires notamment estiment devoir rentrer sont encouragés à se signaler auprès de nos ambassades et consulats.

Pour les élèves de nos lycées, par ailleurs, le dispositif de continuité pédagogique est activé partout depuis le 4 février. Cela concerne 370 lycées fermés sur 522, ce qui représente 300.000 élèves sur 375 000.

b) Que fait le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (et les postes sur place) pour les aider ?

Notre priorité reste donc de :

- 1) faciliter le retour de nos compatriotes de passage à l'étranger (touristes, hommes d'affaires mais aussi étudiants, volontaires internationaux ou encore titulaires de visas vacances travail qui étaient en fin de séjour) ;
- 2) faciliter aussi le retour de nos compatriotes qui résident à l'étranger et qui seraient dans des situations très difficiles en raison de l'épidémie, des conditions sanitaires locales et de leur état de santé.

L'information est un moyen essentiel et le premier pour aider les Français. Ils ont accès à des informations actualisées sur le site France Diplomatie, dans la rubrique des conseils aux voyageurs (<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>) ou auprès de nos consulats et ambassades (site internet de chaque ambassade et comptes Twitter et Facebook qui sont actualisés en temps réel avec les vols proposés par les compagnies aériennes). Ils peuvent aussi appeler le Centre de Crise (01 53 59 11 00) ou les consulats et ambassades qui ont mis en place une réponse téléphonique spécifique (les coordonnées se trouvent sur les sites de chaque ambassade ainsi que sur les comptes Twitter et Facebook des ambassades).

Localement, nos postes délivrent un titre d'urgence à ceux qui en ont besoin : les laissez-passer permettront aux Français dans cette situation de rentrer en France. Nos postes sont pleinement mobilisés, dans le respect des recommandations sanitaires locales, et ils continuent d'assurer le service public consulaire pour aider nos compatriotes.